

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 680

Artikel: Scènes lausannoises : des coulisses mal éclairées
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024895>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

souligne les nombreux avantages que le tourisme procure, en particulier, aux cantons montagnards économiquement défavorisés.

»D'un autre côté, les thèses du professeur Krippendorf concernant la situation actuelle du tourisme en Suisse ne sont pas que l'expression de sa sensibilité intellectuelle, mais aussi un avertissement aux responsables, qui sont invités avec insistance à ne pas trop tirer sur la corde et à repenser globalement l'échelle des valeurs.

»Dans cette optique, je n'ai donc pas considéré comme un malheur que le Tessin ait eu moins de touristes l'année passée qu'en 1981, car le record atteint cette année-là avait comporté trop de faits concomitants négatifs. A longue échéance, le cercle vicieux «d'avantage de lits — capacités de transports accrues — encore plus de lits» ne favorise même pas les entreprises de transport: elles doivent parfois, aujourd'hui déjà, pratiquer des prix défiant tout calcul sérieux.

»La réflexion selon laquelle «moins» signifie souvent «plus» devrait valoir pour toute la Suisse touristique. Or, imposer cela dans une période où le tourisme cesse progressivement d'être un hobby pour devenir une science, est chose fort exigeante. Mais cette tâche, justement, permet par exemple au directeur d'un office du tourisme d'évoluer dans un nouveau rôle: de «sunny boy» distingué en habile promoteur, il deviendra défenseur d'une vraie qualité de vie. Par son activité, il peut éviter que le tourisme ne reste une simple transaction économique.

»Toutefois, si le tourisme doit procurer du bien-être non seulement matériel mais aussi immatériel, il me semble alors indispensable que du point de vue politique, particulièrement à l'échelon communal, les mentalités changent afin que, dorénavant, priorité soit donnée plutôt aux intérêts à long et à moyen terme qu'aux profits immédiats; il est nécessaire que les mass media, à leur tour, adoptent une attitude nouvelle face aux chiffres du tourisme: il n'est plus acceptable que le nombre de nuitées soit le seul indicateur des succès ou insuccès (...)

SCÈNES LAUSANNOISES

Des coulisses mal éclairées

Comme chaque année au temps des primevères, le Comité de gestion du Fonds vaudois du Théâtre dramatique vient de distribuer la manne culturelle fournie par le canton, la ville de Lausanne (chacun Fr. 750 000.—) et la Loterie romande (Fr. 100 000.—). Il y avait donc 1,6 million à répartir pour la saison 1983-84 entre les douze théâtres requérants. Sept ont été servis — pratiquement les mêmes que ces dernières années, et dans des proportions à peine modifiées. Le Centre dramatique de Lausanne se taille toujours la part du lion (le tiers du total), Kléber-Méleau semble définitivement reconnu (un quart), et les autres se partagent le solde, qui ne suffit évidemment pas à satisfaire leurs besoins.

Chaque année, les mêmes questions se posent (notamment à propos du Théâtre pour enfants lausannois) mais apparemment sans le moindre effet sur l'exercice suivant. La raison de cet esprit de conservation, il faut sans doute la chercher du côté du comité d'attribution lui-même. Un cénacle composé de gens plus souvent en séances diverses qu'au théâtre; qui donc a vu le président Paul Vallotton ou Laurette Wettstein, représentante de l'Etat de Vaud, parmi le public, pourtant invité, des générales ou des premières?

Et que dire de la commission préparatoire qui étudie les dossiers à l'intention du comité de gestion? Un président largement sexagénaire, Georges Jaccottet, ancien municipal de Lausanne, dont le sort n'est plus la littérature dramatique contemporaine. Des comédiens lausannois «défendus» par une représentante syndicale, directrice du Théâtre de Poche genevois. Un contrôle strictement financier de l'utilisation des fonds distribués, sans considération pour le respect ou non des conditions d'attribution (emploi de comédiens vaudois professionnels, cachets minima, etc.), ni pour des indi-

ces significatifs, tel le «prix de revient du siège occupé».

Bref, les contribuables pensent que leur argent va à la production, et les producteurs estiment qu'il leur est destiné en priorité, à eux qui ont récemment créé une Union des théâtres romands — autrement dit un cartel patronal sous couvert d'«identité culturelle» à retrouver.

Pour en revenir à Lausanne, les amateurs auront noté, avec le même étonnement que les commentateurs officiels et autres plomitifs des balcons et des coulisses, le premier coup d'éclat de la toute jeune «Fondation du Théâtre municipal pour l'art musical, lyrique et chorégraphique», présidée elle aussi par Paul Vallotton (comme le Fonds cantonal du Théâtre, comme la Fondation de la Chaîne du bonheur, comme un peu tout ce qui va se constituer dans le domaine culturel d'ici la retraite de l'intéressé, directeur de la Coordination des programmes près la Société de radio-télévision romande). Ce coup d'éclat, c'est, comme titrent les gazettes, la nomination d'un soprano à la direction du Théâtre municipal lausannois précipitamment abandonnée par Manuel Roth voici trois longues années. Accueillie avec une courtoisie glacée, les premiers étonnements digérés, la nouvelle directrice est mise au bénéfice du doute: on espère qu'elle aura assez de relations internationales «pour éviter l'écueil du provincialisme» (Jean-Pierre Pastori, férus de chorégraphie et lui-même membre du Conseil de fondation, dans la «TLM» du 17 avril).

En clair, le projet des autorités, tendant à séparer les fonctions artistique et administrative de la direction dudit théâtre, semble avoir totalement échoué. Une preuve de plus, si nécessaire, de la faiblesse de l'actuelle Municipalité lausannoise, emmenée par un syndic lui-même promené par des chefs de service et autres conseillers dynamiques. Et pourtant, Mme Françoise Champoud, municipale, directrice des Ecoles lausannoises, qui ne pèche pas par défaut d'autorité, fait partie de toutes les autorités théâtrales qui siègent dans le chef-lieu. Cela ne suffirait-il donc pas?